

BUREAU METROPOLITAIN
SEANCE DU JEUDI 03 AVRIL 2025
LISTE DES DELIBERATIONS

Publiée et affichée en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Bureau Métropolitain a pris les délibérations suivantes :

M. Laurent BAUDE est désigné secrétaire de séance

- | | | |
|---------------------------|-----|--|
| M. GROUARD | n°1 | Vie institutionnelle - Approbation du procès-verbal du séance du bureau du 26 février 2025

ADOPTE A L'UNANIMITE |
| M. CHOUIN | n°2 | Habitat - Logement - Associations œuvrant dans le domaine du logement - Attributions de subventions de fonctionnement au titre de l'année 2025 - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE |
| Mme BARTHE-CHENEAU | n°3 | Habitat-logement - Fonds Unifié Logement (FUL) - Approbation de conventions à passer avec les associations SOLIHA AIS, AIDAPHI et AHU - Attribution de subventions au titre de l'année 2025.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN |
| Mme SLIMANI | n°4 | Emploi - Attribution de subventions de fonctionnement aux associations d'insertion par l'activité économique au titre de l'année 2025 - Approbation.

ADOPTE AVEC 10 ABSTENTIONS, 15 VOIX POUR

NON PARTICIPATION AU VOTE DE PASCAL TEBIBEL |

- M. BAUDE** n°5 Agriculture urbaine et périurbaine - Soutien à la création d'entreprises et à l'agriculture urbaine - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association "PES 45" au titre de l'année 2025 - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- M. MILLIAT** n°6 Agriculture urbaine et périurbaine - Soutien à la création d'entreprises et à l'agriculture périurbaine - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association "Terr'O" au titre de l'année 2025 - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE LAURENT BAUDE
- M. LAVIALLE** n°7 Mutualisation des achats - Ajout d'une famille d'achat à la convention de groupement de commandes passée entre Orléans Métropole, la commune d'Orléans et le CCAS d'Orléans. Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- M. MARTIN** n°8 Gestion immobilière - Prise en location d'immeuble - 4 rue André Dessault à Fleury-les-Aubrais - Passation d'un bail professionnel à passer avec la SEMDO pour les services d'Orléans Métropole.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE LAURENT BAUDE, FLORENT MONTILLOT, ROMAIN ROY, PASCAL TEBIBEL, ALAIN TOUCHARD
- M. MARTIN** n°9 Gestion immobilière - Immeuble Sainte Anne situé 1111 rue du Général de Gaulle à Olivet. Passation d'une convention d'occupation précaire et révocable avec la commune d'Olivet.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- M. MARTIN** n°10 Finances - SA HLM France Loire - Construction de 3 logements collectifs locatifs sociaux situés 18 rue de Verville à Saint-Jean-de-Braye - Garantie d'un emprunt de 813 962 € à hauteur de 50 % - Approbation
- ADOPTE A L'UNANIMITE

- M. MARTIN** n°11 Finances - SA HLM France Loire - Logements locatifs intermédiaires (LLI) - Construction de 5 logements individuels locatifs intermédiaires situés 64 avenue Gallouedec à Semoy - Garantie d'un emprunt de 1 209 986 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- M. MARTIN** n°12 Finances - SA HLM 3F Centre Val de Loire - Construction en VEFA (vente en état futur d'achèvement) de 5 logements individuels locatifs sociaux situés 57 rue Jules Ferry à Fleury-les-Aubrais - Garantie d'un emprunt de 1 207 405 € à hauteur de 50% - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN
- M. MARTIN** n°13 Finances - SEM Les Résidences de l'Orléanais - Acquisition / Amélioration de 4 logements individuels locatifs sociaux situés 247 rue des Iris à Saint Cyr en Val - Garantie d'un emprunt de 524 105 € à hauteur de 50% - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN,
MARCEAU VILLARET
- Mme RASTOUL** n°14 Relations humaines - Modification du tableau des emplois - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE